PROJET RÉFÉRENT

Analyse d’opportunités sur la rénovation des bâtiments communaux et sur leurs potentiels d’usages



OBJET DE L'OPÉRATION

La commune de Arith (73) a sollicité les experts du Cerema afin d’apprécier les opportunités présentes pour améliorer les performances énergétiques et les usages à promouvoir sur ses trois bâtiments communaux. Cette opération s’inscrit dans le cadre des missions ANCT.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Confrontée à des bâtiments de faibles performances techniques qui se traduisent par une consommation énergétique élevée en période hivernale, la commune d’Arith souhaite un avis sur le potentiel réel de ses 3 principaux bâtiments et des projets de rénovation à mener, en identifiant des usages adaptés, à savoir :

- Un ancien abattoir à poulets de 558 m² d’emprise au sol, sur 2 niveaux ;
- L’ancienne cure de 110 m² d’emprise au sol, sur 4 niveaux ;
- Le bâtiment « Mairie/école » de 427 m² d’emprise au sol, sur 2 niveaux.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a adapté sa méthode de diagnostic global « Technique et Usages » pour apporter une réponse rapide, simple et pertinente, qui corresponde à la demande de la commune :

- entretien avec Madame le maire afin de mieux comprendre le fonctionnement des bâtiments et de leurs sites ainsi que les travaux et les aménagements déjà réalisés ;

CONTACT

✉

relation-clients-auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Accessibilité universelle des bâtiments

- la visite technique in situ en présence de Madame le maire et de l’agent technique communal afin de recueillir les éléments relatifs à l’usage des locaux.

Les axes d’analyse des sites et bâtiments pour aboutir aux propositions d’actions ont été les suivants :

- les usages, notamment la fonctionnalité, l’adaptabilité, l’intensité d’usage des sites et leurs attractivités ;
- le volet environnemental et plus particulièrement la performance environnementale du bâtiment, de son enveloppe et de ses équipements ;
- le volet économique en lien avec l’état technique des bâtiments et son potentiel économique ;
- le volet patrimonial et architectural.

A l’issue de cette phase de diagnostic, le Cerema a réalisé une synthèse des constats i, afin de proposer des pistes d’actions et de travaux pour chacun des 3 bâtiments communaux.
Au regard de cette analyse, la commune dispose des éléments nécessaire pour faire des choix et engager des travaux de mise en conformité ou des reconversions de ses bâtiments.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Mairie - 73340 ARITH

PARTENAIRES

Convention Etat/ANCT/Cerema

LE CALENDRIER

Juin 2022 à juin 2023

PILOTE DU PROJET

Alain MEUNIER - Chargé études qualité constructions, accessib cadre bati